

Folofolo

Revue des sciences humaines et des civilisations africaines

N° Décembre 2020

Tome 1

ISSN 2518-8143



FOLOFOLO
Revue des sciences humaines et des
civilisations africaines

Décembre 2020

Tome 1

<http://www.folofolo.univ-ao.edu.ci>

Administration et Rédaction

Directeur de publication BAMBA Mamadou

Rédacteur en chef KAMARA Adama

Rédacteur en chef adjoint KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster ALLABA Djama Ignace

Chargé de diffusion et de marketing ALLABA Djama Ignace

Trésorière KOUADIO Affoué Sylvie

Comité scientifique

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

Sékou BAMBA, Directeur de recherches, Université Félix Houphouët-Boigny/IHAAA

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, Université Félix Houphouët-Boigny/IHAAA

OSSEYNOU Faye, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

LATTE Egue Jean Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

KOUAKOU Antoine, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

GUIBLEHON Bony, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

ASSI Kaudjis Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

Marie MIRAN, Maître de conférences, EHESS/IMAF Paris

GBODJE Sékré Alphonse, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

KOUASSI Kouakou Siméon, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BATCHANA Essohanam, Maître de conférences, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Maître de conférences, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

BEKOIN Tano Raphaél Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de lecture

KOUAKOU Antoine

BATCHANA Essohanam

CISS Ismaila

VEI Kpan Noël

GOMA-THETHET Joachim Emmanuel

N'SONSSISA Auguste

CAMARA Moritié

FAYE Osseynou

IDRISSA Bâ

BAMBA Mamadou

SARR Nissire Mouhamadou

GOMGNIMBOU Moustapha

DEDOMON Claude

DEDE Jean Charles

BAMBA Aboulaye

DIPO Ilaboti

EDITORIAL

Prétendre écrire l'histoire de la civilisation africaine peut paraître une gageure.

En effet, des faits restent peu connus, et l'exploration intellectuelle et scientifique de l'Afrique n'est pas toujours chose aisée.

Le chercheur doit recueillir, classer et critiquer les sources écrites et orales de même qu'une documentation abondante pour aboutir à la vérité scientifique.

Il est pourtant nécessaire de réanimer à travers des écrits originaux la réalité substantielle de la civilisation africaine de l'époque antique à la période contemporaine en passant par les périodes médiévales et modernes.

C'est à cette tâche que s'est consacré ce numéro de la revue "FoloFolo".

Les propositions de sujets et les diverses approches scientifiques dans une entière liberté d'expression se sont avérées enrichissantes.

Ce numéro de décembre 2020 explore la science dans sa diversité.

Le résultat recherché est de connaître l'Afrique et ses civilisations dans sa profondeur et bien sûr avec ses joies et ses peines, mais aussi et surtout de proposer des pistes pour un développement durable de ce continent.

La pluralité des articles, l'originalité des problématiques et la diversité des sujets autorisent à penser que ce numéro sera accueilli à sa juste valeur par les universitaires.

Bamba Mamadou

TABLE DES MATIERES

Konnegbéne LARE / Kokou TCHALLA: Pratiques informelles d'épargne-crédit des femmes en milieu rural et contribution à l'autonomisation socio-économique dans la Région des Savanes au Nord-Togo	7–24
KOUI Kéassemaé Elysée: La médecine traditionnelle en quête de revalorisation en Côte d'Ivoire : réussir la prise en compte du système thérapeutique en contexte moderne Wê	25–42
Joseph WOU DAMMIKÉ: Femmes et combat pour l'accession aux postes électifs dans le Diamaré (Extrême-Nord Cameroun) : cas de Foutchou Julienne	43–56
KOUADIO Kouakou Didié: L'impact socioculturel des guerres dans le baoulé sud en côte d'ivoire : le cas de la region de hiré (1784-1969)	57–69
Grégoire LEFOUOBA: Les fondements de la gouvernance politique sous les lumières Rousseau	70–81
Martin ADANVOESSI / Raymond-Bernard AHOUAN DJINO U / Clarisse NAPPORN / Cédric ASSOGBA: L'orientation professionnelle au secondaire : de l'absence des structures d'orientation à une orientation spontanée à Avrankou (Bénin)	82–95
Saïd Kolawolé Hounkponou / Rodéric Roland Singbénou Sagbo / Sedjro Gilles Armel Nago / Immaculée Agossi Hounkpè / Jacob Afouda Yabi : Vulnérabilité de la culture de maïs dans la commune de Dangbo face aux changements climatiques	96–111
Ana María DJÉ: La cultura africana en la enseñanza del español en Costa de Marfil (Manuel Horizontes)	112–127
BAMBA MAMADOU: Notes sur l'éthique dans l'écriture de l'histoire contemporain	128–140

Idrissa BA : « L’islam noir » : sens, trajectoire et critique d’un concept appliqué au Sénégal 141–157

TOME Adama: L’art lobi au contact de la colonisation : innovation ou inertie ? 158–184

SERI JEAN-JACQUES: La prolifération des églises évangéliques en Côte d’Ivoire (1980-2000): forces et faiblesses 185–199

El Hadji Malick DEME: Survivances pharaoniques dans la titulature des rois africains : le cas du serpent et du vautour 200–214

Mamadou DIA / Boubacar SANOGO / Arnaud RICHARD: Le français de la presse écrite malienne : entre nouvelles pratiques professionnelles et créativité linguistiques 215–232

Ibrahima TRAORE: Difficultés d’application de la prohibition des punitions corporelles par les enseignants au Mali 233–246

Souleymane YORO / Fatou NDIAYE: Les activités langagières orales: quelles stratégies pour une qualité des apprentissages au préscolaire ? Le cas du langage dans l’Inspection de l’Éducation et de la Formation de Dakar-Plateau au Sénégal 247–269

PALÉ Miré Germain / KONÉ Odanhan Moussa : Los recursos naturales del Sahara Occidental, una “llave” para la hegemonía geoeconómica marroquí 270–284

LES FONDEMENTS DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SOUS LES LUMIÈRES ROUSSEAU

Grégoire LEFOUOBA
Formation Doctorale de Philosophie
Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
Université Marien Ngouabi
B.P. 69, Brazzaville, Congo
grelefouoba@outlook.fr
lefouoba56@gmail.com

RESUME :

Cet article entend mettre en lumière l'implication sociale des idées politiques de Rousseau et les fondements d'une bonne gouvernance au moyen de la civilisation, du commerce, du raffinement, de la politesse des manières. Rousseau donne à la modernité un sens qui réconcilie l'homme avec la nature dans la mesure où, il suggère de saisir l'homme comme étant le prolongement harmonieux de la Nature. L'apologie des sociétés modernes, héritières des Lumières se situe sur un double plan, celui de la politique et des mœurs. La notion de gouvernance comme une administration autorise l'éclosion de la volonté générale (par opposition à la gouvernance monarchiste, à tendance despotique) et s'inscrit dans une logique historique du progrès social. Ici, les effets de la civilisation à travers la douceur et la politesse constituent le fondement de la gouvernance moderne débarrassée des conséquences perverses de la violence et de la terreur.

MOTS-CLÉS :

Gouvernance, modernité, administration, rationalité, esprit critique, civilisation.

ABSTRACT:

This article aims to highlight the social implication of Rousseau's political ideas and the foundations of good governance through civilization, refinement and politeness of manners. Rousseau gives modernity a meaning that reconciles man with nature to the extent that he suggests grasping man as the harmonious extension of Nature. The apology of modern societies, heirs of the Enlightenment is on a double plane that of politics and morals. The notion of governance as an administration authorizes the emergence of the general will (as opposed to monarchist governance, with a despotic tendency) and is part of a historical logic of social progress. Here, the effects of civilization through gentleness and politeness are the foundation of modern governance free of the perverse consequences of violence and terror.

KEYWORDS:

Governance, modernity, administration, rationality, critical thinking, civilization.

INTRODUCTION

La pensée de Rousseau déborde largement le champ de l'histoire des idées. Elle exerce, depuis plus de trois (3) siècles, une influence qui prouve encore aujourd'hui la pertinence de ses travaux. Le bonheur, l'éducation, l'inégalité, la liberté et la démocratie sont entre autres les notions à partir desquelles il a façonné notre modernité. Ce, sur plusieurs champs d'activités théoriques mais particulièrement sur celui de la gouvernance politique.

C'est justement sur ce thème de « gouvernance » que s'articule le présent travail. Il est question de trouver chez l'auteur du *Contrat social*, les fondements d'une gouvernance démocratique. Les crises sociales et politiques que traversent l'Afrique et bien d'autres continents constituent incontestablement une motivation pour réfléchir sur la notion de gouvernance, telle qu'analysée par Rousseau. Cette démarche permet d'identifier les pratiques susceptibles de garantir les bonnes valeurs (mœurs) dans la sphère de l'administration publique.

L'état circonscié de la littérature philosophique lié à ce sujet montre que depuis le début du XXI^e siècle, la gouvernance est devenue un paradigme incontournable des politiques de développement et, comme cela est souligné par G. Hermet, A. Kazancigil et J.-F. Prud'homme (2005) ou encore J.-M. Châtaigner et H. Magro (2007) lesquels pensent qu'il est important que la diversité des regards disciplinaires et culturels soient au cœur d'un débat aussi central pour le progrès social et l'unité des différentes nations. Le problème qu'il faille souligner ici, est celui des principes, des universaux qui doivent sous-tendre une bonne gouvernance démocratique.

Face à ce problème, notre problématique se formule de la manière suivante : quelle compréhension doit-on développer quand il est question d'évoquer le lien entre modernité et gouvernance et trouver chez Rousseau une articulation qui rende compte de l'actualité conçue autour de ses deux paradigmes ? L'universalité et l'égalité sont-ils par principe les notions à partir desquelles on peut fonder la notion de gouvernance, selon Rousseau ?

Pour répondre à de telles interrogations, la démarche consistera dans un premier temps, en une clarification des concepts essentiels. Il sera question de démontrer que le concept de modernité ayant pour corollaire celui de progrès, apparaît comme une manière nouvelle de nommer le gouvernement, au sens où ce terme désigne l'administration de la puissance publique ou de la souveraine puissance. La gouvernance ne renvoie donc à rien d'autre qu'à l'administration de la volonté générale. Dans un deuxième temps, il sera question de concevoir l'éthique comme fondement des bonnes manières. Ce, pour montrer que l'éthique et la politique constituent le fondement des mœurs douces et polies de la civilisation.

Notre but à travers cet article est de saisir les principes d'universalité et d'égalité que Rousseau inaugure en participant à l'avènement des sociétés "démocratiques". Celles-ci ont pour piliers « *la politique* » et « *les mœurs* ».

1. Le contrat social, acte fondateur de la gouvernance et de la modernité politique

Les concepts de modernité et de gouvernance sont d'une importance capitale dans le corpus paradigmatique de Jean Jacques Rousseau notamment à travers « *Du contrat social* ». Cette œuvre régénère la modernité à partir de la réflexion sur les concepts essentiels qui fondent la philosophie politique. Ces concepts sont les suivants : pacte social, souverain, état civil, état de nature. L'apologie des sociétés modernes à laquelle se livrent Bordes, Montesquieu et Hume se situe sur un double plan : la politique et les mœurs.

La société moderne ou la modernité politique s'oppose dans une certaine mesure à *la tradition*, comme le *nouveau* à l'*ancien* et correspond à tout ce qui relève des découvertes scientifiques les plus récentes et, en ces années d'entrée au temps des Lumières, aux sciences expérimentales. (Molière, 2007, p.802).

Le rapport au temps constitue la différence entre la modernité et la tradition, rapport au passé et au futur. La tradition est une attitude révérencieuse à l'égard du passé et « *parle au nom de la continuité et contre la discontinuité* » (E. Njoh-Mouellé, 1970, p. 49.), la modernité par contre est un pari pour le futur et parle au nom de la discontinuité et du progrès ou d'amélioration des conditions de vie. Ainsi, il est nécessaire de faire la différence qui convient entre le sens relâché du terme, où « moderne » se dit improprement de tout ce qui est actuel, et le sens rigoureux, où « moderne » qui renvoie à « un progrès de l'ultérieur sur l'antérieur » (E. Njoh-Mouellé, 1970, p. 46) et à ce qui concerne « *le perfectionnement des méthodes et des instruments et l'épanouissement de l'homme qui devrait en découler* » (E. Njoh-Mouellé, 1970, p. 48).

Le critère objectif et universel de la modernité est par conséquent d'ordre technique et axiologique. Toutefois, le concept « moderne » tient à son rôle dans la fondation de sciences humaines telle que pensée par Montesquieu, pour qui trois moments doivent scander la sociologie : la distanciation relativiste ; l'éclaircissement analytique ; l'affirmation des valeurs en philosophie et en politique (Y. Fricker, 2003, p. 59).

1. 1. La gouvernance sous les effets de la civilisation

La gouvernance politique renvoie à l'« art de gouverner », sens que l'on a retenu depuis, dans la langue française, des XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles. Art parce qu'elle (la gouvernance) nécessite la mise en œuvre d'un ensemble de dispositifs (règles, normes, protocoles, conventions, contrats...) pour assurer une meilleure coordination des parties prenantes d'une organisation, chacune détenant une parcelle de pouvoir, afin de prendre des décisions consensuelles et de lancer des actions concertées. (D. Bourmaud, 2006, pp. 78 et 83). Bien qu'il soit un terme emprunté plus à l'économie moderne, et à l'administration de l'État le terme « gouvernance politique » est en réalité très ancien en philosophie que l'on retrouve déjà chez Aristote et chez son maître Platon. Ces philosophes s'accordent à soutenir que la gouvernance politique, pour leur prêter une terminologie contemporaine, a pour objet la recherche et l'accomplissement du Bien commun. Aristote, par exemple, applique au domaine spécifique de la politique l'analyse développée dans l'*Éthique à Nicomaque* à propos des actions humaines en général, à savoir qu'elles sont toutes accomplies en vue d'un bien : la communauté politique ne peut donc être organisée qu'en vue du Souverain Bien, qui se subordonne tous les biens régionaux. « La cité a pour fin le bien suprême » ou le Souverain bien, explique-t-il dans *Les Politiques* (2008b, p.8). Dans cet ouvrage, Aristote établit le fondement de toute sa philosophie politique. Les premiers chapitres constituent un tout. Et, ce tout est déjà dans la proposition pré-énoncée. Autrement dit, ce que vise la cité, sa finalité véritable, c'est le bien-vivre ou le bonheur de ses citoyens.

En effet, dans sa *Politique*, si toutes les communautés visent un bien déterminé, celle qui est la plus haute de toutes et englobe toutes les autres visent aussi, plus que les autres, un bien qui est le plus haut de tous. Cette communauté est celle qui est appelée cité, c'est la communauté politique¹. Fort de cette vision, Rousseau conçoit la gestion de la chose publique.

¹ Aristote, *Éthique à Nicomaque*, I, 1094a, p. 33 : « Tout art et toute recherche, comme toute action et tout choix délibéré, passent pour viser à quelque bien. Aussi a-t-on eu raison de déclarer que le bien est ce à quoi tout vise ». Il dit encore (Ibid.) : « Nombreux étant les actions, les arts et les sciences, nombreuses sont aussi les

La gouvernance consisterait en la conception et en la mise en œuvre du bonheur et du droit en faveur de l'individu et du peuple, pour leur dignité. Celle-ci est renforcée et manifestée par la douceur de l'esprit et la politesse des manières. Avec la douceur de la civilisation, les hommes sont devenus plus traitables, plus prévisibles, plus doux, plus réguliers dans leur conduite. Ils peuvent, de ce fait, se délivrer de la crainte mutuelle qu'ils s'inspiraient auparavant, et s'associer harmonieusement sans s'exposer à l'incertitude et à l'arbitraire de leurs volontés respectives. La douceur les polit, la politesse les unit, et l'union les libère. On peut ainsi construire une généalogie « morale » de la liberté moderne en vue d'une gouvernance dite « bonne », c'est-à-dire, toujours à la recherche du Bien, de la justice et du bonheur collectif (J. Domenech, 2001. p.69). Les fondements d'une telle aspiration sont à trouver dans le progrès matériel et le développement de l'inégalité. Ces fondements engendrent des possibilités de satisfaction nouvelles, entièrement indépendantes de plaisirs de la domination et de la guerre, moins éclatantes et moins glorieuses certes, mais plus continues et moins offensantes pour autrui. L'étape pratique serait la bienveillance et la déférence qu'impose la généralisation des relations d'échange entre des partenaires à la fois divers et inégaux.

Ces qualités de bienveillance et de déférence, acquises parce qu'imposées par le croisement des intérêts, renforcent les liens entre les hommes. Elles les unissent infiniment mieux que ne pouvait le faire le simple amour vertueux de la patrie. L'ultime étape est le rejet, le bannissement de l'arbitraire et de la violence imprévisible qui contraignait les hommes à vivre sans cesse hors d'eux-mêmes, attentifs aux menaces venues du dehors plus qu'à leurs propres plaisirs.

À l'évidence, ce remodelage de la généalogie de la liberté est aussi une redéfinition non seulement de la liberté. Cette liberté est elle-même une forme de la vertu, de ce qu'il y a de spécifiquement digne et humain en l'homme. Il ne s'agit nullement ici du courage et de la force de s'arracher à la considération de l'intérêt particulier, mais de l'aptitude au compromis. La justice et la recherche de la légitimité ainsi que la capacité à vivre dans la douceur et à masquer la brutalité de notre nature constituent non pas le devoir mais la paix.

Rousseau s'inscrit contre cette tentative de redéfinition de la vertu et de la liberté. Il développe l'hypothèse (l'idée) que Montesquieu présentait lorsqu'il exprimait ses doutes sur la valeur morale des sociétés modernes. Ce postulat est le suivant : le propre de l'homme est d'agir d'après une idée de ce qui est dû, d'après une représentation de ce qui est digne et décent, une règle que sa raison lui représente comme n'offensant aucun de ceux avec lesquels il vit.

Lorsque les hommes emploient collectivement leur raison pour réfléchir à ce que devrait être une telle règle, et lorsqu'ils y conforment leur conduite – sans y être contraints parce qu'ils reconnaissent qu'elle donne accès à une existence proprement humaine, régie par l'équité et le droit, ils sont à proprement parler humains. Cette dimension de la liberté leur est si précieuse car, là où elle fait défaut, la faculté même d'être humain manquerait, puisqu'il n'est plus possible d'agir par représentation du devoir : « *Renoncer à sa liberté, c'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité et même à ses devoirs (...)* Une telle renonciation est incompatible avec la nature de l'homme et c'est ôter toute moralité à ses actions que d'ôter toute liberté à sa volonté ». (J.J. Rousseau, 1969, p.195). Cela étant, la liberté n'est désirable, que parce qu'elle est un bien ; mais ce n'est pas parce que les hommes désirent cette liberté qu'elle est un bien. L'auteur du *Contrat social* adhère pleinement à l'idée

fins : pour la médecine, c'est la santé ; pour la construction navale, le navire ; pour la stratégie, la victoire ; pour l'économie, la richesse ».

qu'il est nécessaire d'argumenter en faveur de la liberté, et non pas seulement de mettre en lumière les appétits qui se manifestent à son égard ; il faut montrer qu'elle est désirable, et non pas seulement dire qu'elle est désirée.

1.2. L'essence motivée des principes modernes de politique

Rêveur de la modernité en politique, Rousseau évoque avant tout le souci de réunir des conditions qui permettent à l'homme d'agir librement par représentation du devoir ou selon une règle qu'il a lui-même choisie. Ces conditions sont au nombre de trois. D'abord disposer d'une volonté qui n'est pas contrainte par la force d'autrui. Ensuite façonner d'une raison qui soit en mesure de se représenter cette règle de décence qui n'est offensante pour personne. Développer, enfin, ce que Rousseau appelle par la conscience ou l'amour de l'ordre. Cette conscience n'est pas une règle en elle-même, mais une disposition à aimer le bien et à pratiquer une règle qui n'est offensante pour aucun de nos semblables.

Pour Rousseau, une telle disposition est naturelle à l'homme. Celui-ci doit aimer spontanément l'ordre et la justice et non le désordre et l'iniquité. Le postulat initial de la philosophie politique de Rousseau est donc que l'homme n'est pas naturellement méchant, qu'il n'a en lui aucun appétit spontané de pouvoir et de domination. (J.J. Rousseau, 1969, p. 284).

La réunion de ces trois conditions tient de la quadrature du cercle, et celui qui est en état de le connaître n'est plus en état de l'aimer, parce que la voix des passions qui se sont développées en même temps que ses lumières étouffe en lui celle de la nature. En d'autres termes, l'homme a une capacité naturelle— en raison de ses facultés — à vivre dans l'ordre du droit. En élaborant des normes collectives de décence auxquelles y accèdent tous les individus et qui en même temps jouissent de cette sûreté comme le signifiait Montesquieu dans *De l'Esprit des Lois* ce qui constitue l'âme de la liberté.

Il est donc prouvé que l'homme qui est en état de connaître l'ordre, parce qu'il a les facultés nécessaires pour cela, l'ignore le plus souvent, car la raison est une sorte de faculté mobile qui s'enrôle toujours au service du motif le plus puissant. Dans l'état de civilisation où, les passions ont atteint leur plein développement, la raison est plus que l'auxiliaire zélée, et ne livre qu'une conception pervertie de l'ordre.

Cette conception est en réalité un véritable désordre. Car, l'homme qui raisonne sous la domination de ses passions veut l'ordre qui s'organise autour de la satisfaction de ses seuls désirs, et non pas l'ordre authentique dans lequel chaque partie est ordonnée en fonction des exigences de la totalité. (J.J. Rousseau, 1966, p. 602.). Il veut donc le désordre, car quiconque prétend que tout s'ordonne en fonction de lui, autorise par là-même tous les autres à vouloir la même chose. Si chaque individu tend à ordonner le monde autour de ses propres désirs, il en résulte non pas l'ordre mais le désordre le plus absolu.

Dans cette posture apparaît donc une double difficulté : pour aimer l'ordre il faut le connaître, mais la plupart de ceux qui sont en état de le connaître ne sont non plus en état de l'aimer, et ne le connaissent de toute manière que d'une façon entièrement pervertie. Le dernier avatar de cet écheveau de difficultés est que lorsque la société a atteint ce point de bouillonnement où chacun tente de construire l'ordre à son profit, elle a aussi pris l'allure d'une lutte implacable entre tous.

Toutefois, dans une lutte de ce genre, il y a des vainqueurs et des vaincus ; les premiers sont le petit nombre et les seconds sont l'immense masse, ceux à qui les forts imposent leur

volonté. Lorsque les hommes subissent la volonté d'autrui parce qu'ils en dépendent, ils ne sont plus en possession de la volonté libre qui est nécessaire pour choisir d'agir suivant la règle du devoir. Il y a aussi de grandes chances pour que leur raison soit pervertie et qu'elle se laisse imposer comme définition de l'intérêt commun, une conception de l'ordre qui se construit autour de la satisfaction des désirs des plus forts.

Rousseau interprète l'apologie de la modernité à la lumière de cette hypothèse. Pour lui, cette apologie, qui présente la société moderne comme un modèle d'ordre, n'est rien d'autre que le résultat d'une opération frauduleuse par laquelle les plus puissants ont réussi à faire passer l'image de l'ordre qui satisfait leurs passions aux dépens de celles d'autrui pour l'image de l'ordre en soi. Ils ont réussi ce prodige de dissimulation qui consiste à faire passer l'intérêt particulier : le leur pour l'intérêt général, et le bien de quelques-uns pour le bien commun. Rousseau considère la société moderne et la civilisation qui la définit et entend prouver qu'elle est ennemie de la liberté parce que, au lieu de permettre la réunion de ses trois conditions. Elle tend au contraire de manière continue à les maintenir séparées et à en interdire la satisfaction conjointe.

Certes les hommes sont devenus plus éclairés et ils connaissent ou sont en état de connaître la règle qu'il faudrait pratiquer pour vivre civilement et décemment ensemble ; mais l'état de leurs rapports politiques et sociaux leur interdit de la mettre en œuvre. Ce qui explique, dit Rousseau, le fait que nous ayons aujourd'hui « *tant d'indifférence pour le bien et le mal avec de si beaux discours de morale* ». (J.J. Rousseau, 1964a, p. 193). En l'espèce, poursuit Rousseau, il semble bien que tous les soi-disant bienfaits de la civilisation ne concèdent qu'en apparence à la société un air de concorde et qu'ils y sèment au contraire des germes de « division réelle ». (J.J. Rousseau, 1966, p. 190). Rousseau élabore ici, une théorie complète des « contradictions du système social »² : ce qui paraît sous le masque de la paix civile est en réalité une guerre sans merci de tous contre tous. Ce qui a l'apparence du repos et de la tranquillité n'est qu'une vile servitude. L'union apparente est une division réelle. La douceur prétendue n'est que l'exacerbation des passions les plus brutales. La politesse n'est que l'art de tromper. La « *vertu* » est dépravation. La déférence est servilité et flatterie. La sociabilité n'est que défiance et jalousie, et les liens de l'échange et de la civilité ne sont que les nœuds par lesquels les puissants retiennent les pauvres dans la dépendance en les mettant hors d'état de se passer d'eux. La société actuelle nous offre cette image.

Quant aux lois, elles ne sont que le « redoutable pouvoir » dont les forts sont armés contre les faibles. La société moderne, qui passe pour le chef d'œuvre de l'art de gouverner et la plus haute réalisation de l'esprit humain, est un système de conflits secrets et de concurrence, où tout inspire aux différents ordres « *une défiance et une haine mutuelle par l'opposition de leurs intérêts* », où la peur que les hommes s'inspirent les uns les autres et le besoin qu'ils ont de se protéger les font renoncer à la liberté et fortifier « le pouvoir qui les contient tous ». (J.J. Rousseau, 1964a, p. 525).

²*Émile*, OC, IV, 311; dans l'immense littérature consacrée à Rousseau, on retiendra pour l'analyse de ces « contradictions du système social » : V. Goldschmidt, *Anthropologie et politique; les principes système de Rousseau*, (Paris, 1974); J. Shklar, *Men and Citizen, A Study of Rousseau's Social Theory* (Cambridge, 1969) ; R.D. Masters, *The Political Philosophy of Rousseau* (Princeton, 1968) ; R. Wokler, *Social thought of J.-J. Rousseau* (New York, 1987); R. Wokler, « *The Discours sur les sciences et les s and its offspring* », in Harvey, Hobson, Kelly and Taylor (eds.), *Reappraisals of Rousseau* (Manchester, 1980); et surtout, M. Viroli, *La théorie de la société bien ordonnée chez Jean-Jacques Rousseau*, (Berlin, New York, 1988).

Cette critique des effets politiques et moraux de la société moderne s'adresse systématiquement, chez Rousseau, à chacun des éléments sur lesquels s'appuyait au contraire l'apologie de cette même société. Pour chacun de ces éléments, il s'attache à montrer comment le discours de ses contemporains est un travestissement de la réalité et pourquoi il en est ainsi : parce que les hommes sont parvenus, avec les lumières, à l'âge du discours moral, tout en étant l'objet de passions qui les déterminent à ne formuler ce discours qu'au mieux de leurs intérêts. (J.J. Rousseau, 2012a, p. 525).

La critique rousseauiste consiste avant tout à prouver que les effets politiques de la civilisation ne sont pas ceux que les apologistes de la société moderne avaient annoncés. Mais dans la mesure où sa philosophie se fonde sur le postulat d'une liaison entre l'état des lois et celle des mœurs, sa critique s'étend nécessairement aux effets moraux de la civilisation. Le but étant de montrer qu'en raison de la corruption qu'elle engendre, les meilleures lois seraient en toute hypothèse incapables d'engendrer la liberté qu'elles projettent. C'est d'ailleurs pour cette raison que Rousseau trouve qu' : « *il faut étudier la société par les hommes et les hommes par la société ; ceux qui voudront traiter séparément la politique et la morale n'entendront jamais rien à aucune des deux* ». (J.J. Rousseau, 1966, p. 524). De toute évidence, le projet de Rousseau est donc de montrer comment l'inégalité entre les hommes engendre des passions haineuses dont les lois soi-disant faites pour les contenir assurent au contraire le plein développement, lequel doit pourtant s'entendre comme refus de la guerre et abolition de la servitude.

2. L'éthique comme fondement des bonnes manières

L'éthique est considérée comme science de la morale ou ensemble de conceptions morales. Elle intègre des critères qui exigent une conduite sociale vertueuse. Sur le plan philosophique, l'éthique porte sur les jugements moraux. Sous cet angle, elle est essentiellement une réflexion fondamentale sur laquelle tout un peuple peut établir ses normes, ses limites et ses devoirs. Dans la gouvernance, l'éthique occupe une place centrale laquelle permet d'éviter de faire de la politique un lieu qui structure la servitude et la soumission des uns et la guerre contre les autres.

La gouvernance politique fondée sur l'éthique a pour vocation de rendre le citoyen vertueux. Car, les vertus ne sont pas données par la nature, mais la nature nous aura créés en vue de les acquérir. C'est alors qu'écrit Aristote (2008, p. 46) : « *ce n'est ni naturellement, ni contre nature que nous sont données les vertus. Au contraire, la nature nous a faits pour acquérir par le moyen de l'habitude* ».

2.1. Politique : entre servitude et guerre

Pour Rousseau, la paix ne s'oppose pas seulement à la guerre. Elle s'oppose aussi à la servitude. (G. Lèpan, 2011, p.577). La pratique des échanges commerciaux entre les nations permet de faire obstacle à la tyrannie en contraignant le gouvernement à devenir plus modéré et régulier. De cette manière, le commerce occupe les citoyens et les détournent des fonctions publiques. Le commerce fait aimer la paix et la stabilité plus que la liberté. Le gouvernement qui apporte la paix et la stabilité favorise l'essor du commerce.

Dans « *Les Lettres de la montagne* », Rousseau montre ainsi aux genevois à quel point leurs préoccupations pour leurs affaires privées les incitent à laisser le champ libre aux empiètements des magistrats et du petit conseil ! La pratique des activités marchandes peut favoriser l'usurpation de la souveraineté législative par les détenteurs de la puissance

exécutive. Grâce à ce mécanisme qui s'avère pervers, les citoyens en croyant mieux assurer leurs biens et leurs vies, vont au-devant de la servitude.

La volonté des marchands et des producteurs est avant tout la recherche de l'ordre, de la stabilité, du repos, de la tranquillité. Toute lutte factionnelle, toute réunion du peuple, toute agitation en faveur de la réforme des abus ou du remodelage de la législation, leur paraît préjudiciable à la bonne marche des affaires. Il est observé que les marchands sont plus conservateurs, même dans nos sociétés dites modernes. Par-dessus tout, ils préfèrent la permanence du crédit et de la confiance. Cela suppose le bannissement de toutes les luttes qu'elles soient politiques ou commerciales.

Une autre observation nous amène à comprendre que les marchands sont particulièrement attachés à cette absence de soupçon entre les individus. Pour la bonne marche de leurs affaires, ils sont si éloignés et ennemis de la politique des anciens : ils voient qu'elle est dominée par la fierté, et que chacun y soupçonne toujours son voisin de vouloir empiéter sur ses droits, sur ses prérogatives, sur sa liberté. Ils préfèrent que la liberté générale subisse quelques atteintes plutôt que d'endurer les effets de la disparition de la confiance mutuelle entre les citoyens, et ce n'est que lorsque ces atteintes les touchent personnellement qu'ils s'émeuvent après avoir compris qu'ils ne sont « ni romains ni spartiates, même pas athéniens ». Rousseau le précise bien en ces termes :

Laissez là ces grands noms qui ne vous vont point, poursuit-il. Vous êtes des marchands et des artisans, des bourgeois toujours occupés de leurs intérêts privés, de leur travail, de leur trafic, de leur gain; des gens pour qui la liberté même n'est qu'un moyen d'acquérir sans obstacle et de posséder en sûreté (...) Vos citoyens, tout absorbés dans leurs occupations domestiques et toujours froids sur le reste, ne songent à l'intérêt public que lorsque le leur est attaqué. Trop peu soigneux d'éclairer la conduite de leurs chefs, ils ne voient les fers que lorsqu'ils en sentent le poids. Toujours distraits, toujours trompés, toujours fixés sur d'autres objets, ils se laissent donner le change sur le plus important de tous, et vont toujours cherchant le remède faute d'avoir su prévenir le mal. Chacun, occupé des dangers de sa fortune, oublie ceux de la liberté. Mais alors, ils le réalisent souvent trop tard. (J.J. Rousseau 1964b, pp. 881-882).

Rousseau montre que les citoyens dont la fortune et les intérêts sont engagés dans des entreprises commerciales sont dans la dépendance du « magistrat », c'est-à-dire du pouvoir politique. Ils savent en effet que leur propre prospérité est solidaire de la stabilité et de la continuité du gouvernement et que, par conséquent, tout ce qui tend à affaiblir ou à miner l'autorité de ce dernier leur est préjudiciable³ ; ils préfèrent donc tolérer les atteintes à la liberté plutôt que de relever systématiquement ces infractions et d'affaiblir par-là l'autorité du pouvoir.

Un tel effet ne tient ni à leur lâcheté ni à leur désintérêt pour la chose publique mais à la nature de leurs affaires qui ne sauraient souffrir le plus petit vent de contestation du pouvoir – laquelle fait fuir le crédit et la confiance ni le plus petit souffle de désordre. Il se crée ainsi une classe d'hommes dont le premier intérêt n'est pas de demeurer libres mais d'assurer la stabilité de l'État ; « *ils sont portés, dit Rousseau, à tout sacrifier à la paix, car c'est par elle*

³ Projet de constitution pour la Corse, OC, III, 916; après avoir parlé de la simplicité des corses dans les premiers temps, Rousseau écrit : « Mais quand la fréquentation des autres peuples leur eut fait aimer ce qu'ils devaient craindre et admirer ce qu'ils devaient mépriser, l'ambition des principaux leur fit changer de maxime ; ils sentaient que, pour mieux dominer le peuple, il fallait lui donner des goûts plus dépendants. De là l'introduction du commerce, de l'industrie et du luxe, qui liant les particuliers à l'autorité publique par leurs métiers et par leurs besoins, les faits dépendent de ceux qui gouvernent beaucoup plus qu'ils n'en dépendent dans leur état primitif. »

qu'ils peuvent prospérer ; et dans cet état de chose, chacun, trompé par son intérêt privé, aime encore mieux être protégé que libre ». (J.J. Rousseau, 1964b, p. 888). L'intérêt particulier des commerçants et des spéculateurs les porte donc à vouloir un État fort, capable de les protéger contre les exactions des pauvres, contre la malhonnêteté de leurs partenaires d'échange et contre toute menace de désordre.

Or, Rousseau le montre, ce goût immodéré pour le repos et la tranquillité n'est pas compatible avec un goût égal pour la liberté : il faut opter⁴. La liberté est toujours orageuse et ennemie du repos car elle suppose que les chefs politiques soient surveillés, que leurs actions soient examinées en tous sens, que la moindre de leurs entorses aux lois dont ils sont les gardiens soit sanctionnée. Elle estime également que les plus petites atteintes qu'ils portent à la liberté soient impitoyablement dévoilées.

L'activité politique est certes pénible ; elle distrait des opérations profitables du commerce et des jouissances de l'existence privée. Mais, ce serait se tromper sur notre intérêt véritable que de la rejeter entièrement. Ceux qui le feraient, s'exposeraient à perdre conjointement leur liberté et le repos auquel ils aspiraient puisque, précisément, lorsque la liberté n'existe pas, l'arbitraire règne en maître. Or, là où le magistrat civil peut violer les lois impunément, il n'existe aucune espèce de repos⁵.

Ceux qui œuvrent plus à leur gain qu'à assurer leur liberté, et qui craignent bien moins l'esclavage que la misère font donc une lourde erreur, car ils s'exposent à la perte conjointe de leur liberté et de leur opulence. (J.J. Rousseau, 1969 b, p. 4). C'est parce qu'il n'y a pas de repos véritable – c'est-à-dire de repos garanti, qui ne doit rien à la bienveillance de celui qui pourrait le troubler et le détruire s'il lui en prenait la fantaisie – sans la liberté, que ceux qui prétendent sacrifier la seconde au premier font une considérable erreur de calcul⁶.

Au demeurant, les agitations des peuples libres ne sont pas si terribles qu'on le dit, car « *jamais l'Angleterre n'a été si tranquille qu'elle l'est aujourd'hui* » et pourtant jamais les particuliers ne s'y sont « *tant occupés, tant entretenus des affaires de la nation* ». (Rousseau, 1969, p. 489).

⁴*Considérations sur le gouvernement de Pologne*, OC, III, 954-955 : « Vous aimez la liberté, vous en êtes dignes, vous l'avez défendue contre un agresseur puissant et rusé, qui, feignant de vous présenter les liens de l'amitié, vous chargeait des fers de la servitude. Maintenant, las des troubles de votre patrie, vous soupirez après la tranquillité. Je crois fort aisé de l'obtenir ; mais la conserver avec la liberté, voilà ce qui me paraît difficile. C'est au sein de cette anarchie qui vous est odieuse que se sont formées ces âmes patriotiques qui vous ont garantis du joug. Elles s'endormaient dans un repos léthargique, l'orage les a réveillées. Après avoir brisé les fers qu'on leur destinait, elles sentent le poids de la fatigue. Elles voudraient allier la paix du despotisme aux douceurs de la liberté. J'ai peur qu'elles ne veuillent des choses contradictoires. Le repos et la liberté, me paraissent incompatibles ; il faut opter. »

⁵ Lettre à C. de Beaumont (Fragments), OC, IV, 1019 : « Les tyrans et leurs flatteurs crient sans cesse : peuples, portez vos fers sans murmure, car le premier des biens est le repos. Ils mentent : c'est la liberté. Dans l'esclavage, il n'y a ni paix ni vertu. Quiconque a d'autres maîtres que les lois est un méchant. »

⁶*Contrat social*, I, 4 : « On vit tranquille aussi dans les cachots ; en est-ce assez pour s'y trouver bien ? Les Grecs enfermés dans l'ancre du cyclope y vivaient tranquilles, en attendant que leur tour vînt d'être dévoré. » Cf aussi *Écrits sur l'abbé de Saint Pierre*, OC, III, 609 : « Je vois des peuples infortunés gémissant sous un-joug de fer, le genre humain écrasé par une poignée d'opresseurs, une foule affamée, accablée de peine et de faim, dont le riche boit en paix le sang et les larmes ... Tout cela se fait paisiblement et sans résistance ; c'est la tranquillité des compagnons d'Ulysse dans la caverne en attendant qu'ils soient dévorés. »

2. 2. La civilisation : la force dans l'évolution des sociétés modernes

C'est au contraire le despotisme lui-même qui est le « pire des désordres » en sorte qu'employer un tel moyen pour les prévenir, « *c'est tuer les gens afin qu'ils n'aient pas la fièvre* ». (J.J. Rousseau, 1964, p. 828). Rousseau investit d'ailleurs le *locus classicus* de cette polémique qui oppose l'ordre à la liberté en montrant que Sparte et Rome furent – comme Venise dans l'époque moderne – les États les plus stables que l'histoire politique ait connus, malgré l'intensité de leurs luttes politiques.

Le pouvoir fondé sur la force établit en revanche le plus instable des États, car quiconque règne par la violence n'est jamais assuré de ne pas voir une puissance supérieure surmonter la sienne, et toute oppression est exposée à une résistance légitime. Rousseau montre que l'esprit de commerce et de gain éteint dans les cœurs l'amour de la patrie au profit de celui de l'argent⁷. Il engendre, de ce fait, une forme d'unité factice où les hommes ne collaborent dans la défense qu'aussi longtemps que leurs intérêts particuliers coïncident avec l'intérêt général. Pareille situation ne peut durer très longtemps et est exposée à toutes les révolutions de la fortune et des circonstances, si notamment : « *il n'est pas impossible qu'une volonté particulière s'accorde sur quelque point avec la volonté générale, il est impossible au moins que cet accord soit durable et constant* ». (Rousseau, 1969, p. 360). Faute d'union véritable, fondée sur une convergence authentique d'intérêts qui ne peut exister dans un univers marchand. Univers où chacun est le concurrent acharné de tous les autres aucune défense n'est assurée d'être efficace et la liberté s'en trouve menacée d'autant.

Quant à l'esclavage, il est vrai que les progrès de la civilisation se sont soldés par sa disparition de l'Europe moderne et que cette acquisition est à la fois inéluctable et positive. Par conséquent, loin de regretter l'esclavage⁸, Rousseau sait fort bien qu'il n'est plus nécessaire, et que les peuples modernes n'ont pas besoin que leurs travaux soient faits par d'autres pour être libres. Ils ne sont pas dans cette position malheureuse qui était celle de Sparte « *où l'on ne peut conserver sa liberté qu'aux dépens de celle d'autrui, et où le citoyen ne peut être parfaitement libre que l'esclave ne soit parfaitement esclave* ». (J.J. Rousseau, 1969, p. 15).

Les sociétés modernes n'ont pas besoin d'être sans cesse sous les armes, et les habitudes institutionnelles dont elles pourraient se doter seraient en mesure de donner à leur liberté un fondement qui n'a pas besoin d'être entretenu en permanence et à l'exclusion de toute autre activité. Rousseau ne dit jamais que l'activité politique et militaire devrait être l'occupation exclusive de l'homme ni même son occupation essentielle. Car, pour lui, « *le commerce étant de tous les moyens de s'enrichir le plus compatible avec la liberté* ». (Rousseau, 1967a, p. 663). Il ne dit pas non plus que ce sont les seules activités proprement humaines, mais il affirme haut et fort qu'il est impossible d'être tout à fait humain si l'on s'en dispense totalement, et c'est pourquoi il apostrophe ses contemporains en leur disant : « *Vous n'avez point d'esclaves mais vous l'êtes, vous payez leur liberté de la vôtre. Vous avez beau vanter cette préférence, j'y trouve plus de lâcheté que d'humanité* ». (J.J. Rousseau, 1969, p. 15).

⁷ *Projet de constitution pour la Corse*, OC, III, 916 : « La vie oiseuse a introduit la corruption et multiplié les pensionnaires des puissances ; l'amour de la patrie éteint dans les cœurs y fait place au seul amour de l'argent. » Cf. *ibid*, p. 905, où Rousseau affirme que les richesses et la liberté sont incompatibles.

⁸ *Économie politique*, OC III, 243 : « Je ne parle point de l'esclavage, parce qu'il est contraire à la nature et qu'aucun droit ne le peut autoriser. » *Dans le Parallèle entre Sparte et Rome*, Rousseau remarque que l'établissement de l'esclavage à Sparte est antérieur à la législation de Lycurgue, mais parce que celui-ci n'a pas pu le supprimer (à cause des dangers incessants courus par l'État), il a donné « levain et funeste exemple du plus cruel esclavage au sein de la plus parfaite liberté » (OC, III, 540).

CONCLUSION

La gouvernance Rousseauiste est l'administration de la volonté générale ou, avec Hegel, comme la subsomption du particulier sous l'universel en politique. La modernité est principalement définie par la rationalité et l'esprit critique qui sont, plus que tout, nécessaires pour le progrès de l'humanité. Evoquer la modernité des institutions c'est envisager la mise en place d'un pouvoir dont le socle est la justice et l'équité. La vertu de l'esprit critique est organisée avec des pouvoirs qui l'endiguent et qui sont investis d'un rôle de contrôle critique tel que l'a déjà bien vu Montesquieu, soutenu par Rousseau, notamment sur l'impact de la modernité sur la gouvernance.

Cette analyse sur la gouvernance sous l'éclairage de Rousseau a permis de retenir une « maxime » cardinale comme principale règle de la « bonne gouvernance » : régler « l'économie publique » sur la volonté générale au service de l'universel. Autrement dit, ce ne sont pas les collectivités humaines qui doivent servir l'économie, mais plutôt le contraire qui est vrai. L'on suppose qu'une application partielle et complaisante de la loi est génératrice du sentiment d'injustice et susceptible de provoquer une rupture du pacte social.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. ARISTOTE :
 - 2008a, *Éthique à Nicomaque*, Trad. Richard Bodéüs, Paris, Éditions Flammarion, 512 pages ;
 - 2008b, *Les politiques*, Trad. Pierre Pellegrin, Paris, Éditions Flammarion, Coll. Le monde de la philosophie, 518 pages.
2. BOURMAUD, Daniel, 2006, « *La gouvernance contre la démocratie représentative ? Concept mou, idéologie dure* », in Rafaâ Ben Achour, Jean Gicquel et Slobodan Milacic *La démocratie représentative dans un défi historique*, Bruxelles, Éditions Bruylant, pp. 78 et 83.
3. BURGIO Alberto, 1989, *Eguaglianza, Interesse, Unanimita, la politica di Rousseau*, Napoli, Édition. Bibliopolis, 448 pages.
4. CASSIER Ernest, 1997, *La philosophie des Lumières*, Paris, Édition Fayard, 351 pages.
5. DOMENECH Jacques, 2001, *Rousseau (1712-1778) : L'Idée d'un peuple heureux In Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique*, T. II, Paris, Éditions Flammarion.
6. EBOUSSI BOULAGA Fabien, 2003, *La crise du Muntu : authenticité africaine et philosophie*, Paris, Éditions Présence Africaine.
7. FRICKER Yves, 2003, « *Les Lettres persanes et les origines de la pensée sociologique* », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XLI-126 | 2003, URL : [www.http://journals.openedition.org/ress/534](http://journals.openedition.org/ress/534) ; DOI : 10.4000/ress.534.
8. GOLDSCHMIDT Victor, 1974, *Anthropologie et politique. Les principes système de Rousseau*, Paris, Éditions J. Vrin.
9. Lepan Géraldine, 2011/1, *Que signifie vivre en paix pour Rousseau*, in Société Française du Dix-Huitième Siècle, N°43, pages 577 à 594, <https://www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2011-1-page-577.htm>
10. MOLIERE, 2007, *Le Grand malade imaginaire*, Paris, Éditions de la Bouteille à la Mer.
11. NJOH-MOUELLE, Ébénézer, 1970, *De la médiocrité à l'excellence, essai sur la signification humaine du développement*, Yaoundé, Éditions Clé, 173 pages.
12. OBENGA Théophile, 2012, *État Fédéral D'Afrique noire : la seule issue*, Paris, Éditions L'Harmattan.
13. ROUSSEAU Jean Jacques :

- 1964a, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, in *Œuvres complètes* t. III, Paris, Éditions Gagnebin et Raymond, Bibl. de la Pléiade, Gallimard.
- 1964b, *Lettres écrites de la montagne*, In *Œuvres complètes*, t. III, Paris, Édition Gallimard, La Pléiade.
- 1964c, *Narcisse ou l'amant de lui-même*, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, Éditions Gallimard,
- 1966, *Émile ou de l'éducation*, Paris, Éditions. Garnier-Flammarion,
- 1967a, *Julie ou La nouvelle Héloïse*, Paris, Éditions Garnier-Flammarion, coll. « GF Flammarion ».
- 1967b, *Lettre à d'Alembert*, Paris, Éditions Garnier.
- 1969, *Du Contrat social* In *Œuvres Complètes*, t. III, Paris, Ed. de la Pléiade.
- 1992, *Écrits politiques* ; Paris, Éditions Livre de Poche.
- 2002, *Les Confessions*, Paris, Éditions et présentation d'Alain Grosrichard.
- 2004, *Jugement sur le Projet de paix perpétuelle*, Paris, Éditions Hervé Guineret, Ellipses.
- 2008, *Extrait du projet de paix perpétuelle de Monsieur de l'abbé de Saint-Pierre, Jugements sur la Paix perpétuelle, Fragment sur le Projet de paix perpétuelle*, Ed. Bruno Bernardi et Gabriella Silvestrini, In *Principes du droit de la guerre. Écrits sur la paix perpétuelle*, Paris, Éditions Vrin.
- 2012a, *Discours sur les sciences et les arts*, In *Œuvres complètes*, vol. 6, Écrits politiques et économiques III, Paris/Genève, Éditions Champion/Slatkine.
- 2012b, *Écrits sur l'abbé de Saint-Pierre*, In *Œuvres complètes*, vol. 6, Paris, Éditions Simone Goyard-Fabre.